

Déclaration SUD Culture Solidaires – Comité technique Ministériel 13 octobre 2015

Madame la ministre de la culture et de la communication,

Vous avez pu constater que, depuis quelques semaines, la tension monte au sein de la société française et de notre ministère.

Il n'est pas pour nous question ici de délivrer une longue analyse politique de la situation, mais, travailleurs et travailleuses, nous n'en sommes pas moins des citoyen-nes.

Dans ce contexte funeste, c'est donc avec attention que nous avons accueilli la demande des collègues du Louvre de réagir en déposant un préavis de grève pour leur permettre d'exprimer leur ras le bol. Car c'est ainsi : le vrai pouvoir des salarié/es c'est de cesser de travailler car, à la différence des patrons, ils et elles produisent !

En ce sens, nous ne pouvons que remercier le Président de la République et ses brillants conseillers d'avoir annoncé l'ouverture 7 jours sur 7 des musées, faisant ainsi déborder le vase !

Alors même que le ministère de la Culture donnait les signes d'un changement de politique – moins axée sur la compétition de « l'offre culturelle », sur le tout tourisme, le tout économique qui réduisent les usager-es de la culture à des consommateurs/trices– en redonnant aux agents leur place d'acteurs et d'actrices, l'annonce du président de la République n'a pu qu'être comprise comme une négation de cet infléchissement.

Et même si le ministère de la Culture semble vouloir faire

évoluer sa politique, cela arrive trop tard. Le temps de la sidération est passé, trop de coups ont été encaissés ces dernières années.

Des DRAC désarticulées, une politique immobilière faisant fi des conditions de travail des agents, un patrimoine fragilisé par une sur-fréquentation destructrice, par la concurrence acharnée entre opérateurs de l'archéologie préventive, le mot culture vidé de son sens, des métiers et missions dévalorisés et malmenés par un gouvernement multipliant les réformes de la fonction publique de tout type et les destructions d'emplois...

Stop ! Nous n'acceptons plus cette politique de la déstabilisation permanente par des réorganisations incessantes et le toujours moins pour le lendemain.

Puisque l'agenda social de ce ministère est à l'ordre du jour de ce CTM, nous vous demandons de le revoir !

A force de ne répondre qu'aux commandes de la Fonction Publique en ce qui concerne nos carrières, à focaliser les énergies sur les corps et les fonctions interministérielles, nos corps spécifiques dit « culture » sont délaissés.

Les corps de la recherche, de l'enseignement culture et du patrimoine doivent redevenir des priorités dans l'agenda social. Oui, l'administration de la culture a des spécificités.

Il est temps d'arrêter le massacre consistant à vouloir nous faire entrer dans le moule d'une fonction publique uniformisée voulant faire de nous des agents polyvalents et interchangeables.

Dans ces conditions, le passage dans un nouveau cadre indemnitaire – le RIFSEEP – à euro constant avec une part de modulation individuelle toujours plus importante, nous fait craindre le pire. Ce système nie l'aspect collectif de notre travail, tant dans les conditions d'exécution que dans les

interactions au sein d'un service et entre services. La reconnaissance indemnitaire ne profitera qu'à une minorité et ce qui sera donné à l'un sera pris à l'autre ! Une fois encore, les femmes vont être les premières discriminées, l'individualisation du régime indemnitaire, par principe inégalitaire, leur étant généralement défavorable !

Mais là encore, le gouvernement qui s'était pourtant distingué avec la création d'un Ministère du droits des Femmes, devenu depuis un secrétariat, fait machine arrière en attaquant l'égalité professionnelle. Les moyens permettant de la faire avancer sont réduits à portion congrue, notamment les outils permettant d'objectiver les discriminations, comme par exemple le RSC (Rapport de situation comparée) qui a été supprimé dans le privé. Comme prévu dans le protocole d'accord « Egalite professionnelle dans la fonction publique » toujours d'actualité, signé une fois n'est pas coutume par Solidaires, comme par l'ensemble des organisations syndicales siégeant au CTM, nous espérons bien qu'un RSC nous sera présenté lors du CTM « Égalité Professionnelle ».

Enfin que penser de la mise en oeuvre du protocole d'accord dit PPCR, soumis à la signature des organisations syndicales de la fonction publique (Etat, territoriale et hospitalière), majoritairement rejeté par celles-ci et que le gouvernement présente comme majoritaire dans la fonction publique d'Etat pour l'imposer sans renégociation possible ? Selon cette nouvelle règle de démocratie sociale à périmètre variable, le ministère de la culture devrait le renégocier car, de fait, les organisations syndicales non signataires y sont majoritaires et représentent 59,6 % du périmètre de ce CTM !

Pour SUD Culture Solidaires, nous entendons le message des collègues

**qui nous disent, qui VOUS disent :
on ne peut plus continuer comme
cela, nous ne continuerons pas
comme cela !**

**Il semble que les luttes sociales
vont s'étendre !**

**Et le gouvernement ne les réduira
pas à une simple affaire de chemise
!**

Le 13 octobre 2015